

LE JOUR, 1946
11 AVRIL 1946

LE LIBAN ET LA POLITIQUE VATICANE

Pour avoir attendu plus longtemps qu'avec les puissances purement temporelles, nous n'en sommes pas moins arrivés à ce geste politique que nous sollicitons et que nous désirions : l'Etat du Vatican, où tant de questions orientales reposent, a reconnu le Liban. La représentation diplomatique reste à régler. Elle suivra dans les délais raisonnables qui conviennent aux démarches du Saint-Siège. Mais, pour être venue après tant d'autres, cette reconnaissance prend un relief plus saisissant. Elle est le signe d'une approbation et comme la confirmation d'une position de principe. Les dernières hésitations, que des raisons historiques expliquaient se sont dissipées. C'est un fait nouveau qu'enregistre l'histoire.

Le Pape régnant comptera parmi les plus illustres. Dans la succession des papes de ce siècle, il tranche et il se singularise par le caractère de plus en plus international qu'il donne à la hiérarchie et à la politique vaticanes. Et il va volontiers vers les nouveautés qui ressemblent à la nôtre.

Dans le domaine du spirituel, l'Eglise est par définition, elle a toujours été œcuménique ; sur le plan du temporel, elle tend à la devenir davantage : par là se révèlent les motifs providentiels qui l'ont conduite à s'alléger de revendications territoriales plus considérables. Le Pape en acceptant de limiter sa royauté temporelle à la cité du Vatican, a facilité sa tâche au milieu des nations. Il s'est mis en mesure de se mouvoir, sur le plan humain, à la cadence des événements accélérés de ce siècle. Car tout a son heure et son temps.

Par la reconnaissance du Liban, le Saint-Siège, a pris un contact d'une forme nouvelle avec l'Asie occidentale. Il a trouvé chez nous le terrain solide sur lequel un courage séculaire et une longue patience ont fondé les libertés, les traditions de tolérance, le respect des croyances, le droit d'asile qui sont le plus clair de notre patrimoine moral. Désormais, en raison même des relations fraternelles que nous avons instituées avec tous les pays arabes, cet esprit de tolérance, cette liberté de conscience, ces droits naturels de l'homme, ces règles de civilisation, le Saint-Siège peut espérer avec nous les voir s'épanouir dans les autres pays arabes aussi largement que chez nous ; et cela dans une commune foi en Dieu et au nom d'une humanité qui grandit.

Il n'est que juste de reconnaître combien la présence à Rome de notre Ministre des Affaires étrangères a été favorable. M. Hamid Frangié a fait aboutir heureusement une conversation amorcée depuis quelques mois. Il a su aplanir le chemin, donner les apaisements indispensables et ouvrir de nouvelles voies.